

L'an deux mille vingt, le 17 janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Roland FILZ, Maire.

Présents : MMES. Christiane BARTHELEMY et Denise GUION, MM. Philippe BOURGUE, Roland FILZ et Renaud PEYRARD, Rodolphe BALZ

Absents excusés : MM. Gérald FABRA (pouvoir à Mme Denise GUION) et Rodolphe BALZ (pouvoir à M. Roland FILZ)

M. Renaud PEYRARD est nommé secrétaire de séance :

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

1- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

A l'unanimité les conseillers autorisent le maire à engager et mandater avant le vote du budget des dépenses afférentes à la rénovation de la passerelle de la Sépie dans la limite de 2 500 € TTC.

2- Travaux Passerelle de la Sépie

Le devis de l'entreprise Debeau est mis en attente. Les traverses en bois seront recyclées. La passerelle sera réaménagée lors d'un chantier participatif des habitants. Le béton sera fait au préalable également en chantier participatif des habitants.

3- Délibération contrat d'entretien cloches et horloges

Le contrat d'entretien des cloches avec l'entreprise Bodet a été rompu. Or, le recours à un entretien ponctuel sans contrat se révèle onéreux. L'entreprise PACCARD a dû réparer l'horloge de la cloche d'Eygluy. Cette entreprise nous propose un contrat d'entretien s'élevant à 179 € HT pour un déplacement et contrôle annuel des 2 cloches et horloges de la commune pour une durée de 5 ans.

Par 6 voix pour et une abstention, les conseillers sont favorables à la signature de ce contrat d'entretien.

4- Délibération de principe pour la création d'une Maison de la vallée

La Maison de Services Au Public de la Gervanne Sye a ouvert ses portes fin septembre 2018 à Beaufort-sur-Gervanne. Depuis son ouverture, il y a eu 179 visites à la MSAP.

Au cours d'une réunion bilan au printemps dernier, les maires de la vallée ont relancé le projet de Maison de la Vallée afin d'installer la Maison de Services Au Public dans des locaux plus adaptés, et de regrouper des activités telles que la MSAP, un lieu d'accueil du Relais Assistantes Maternelles, un point tourisme, etc...

Lors de cette réunion, certains des maires présents ont ainsi échangé sur la possibilité de consulter la population afin de savoir quels services ou activités elle verrait dans ce lieu. Sur ce sujet, la communauté de communes propose que chaque commune, si elle le souhaite, prenne en charge la consultation de ses habitants.

Les élus souhaitent consulter la population avant d'engager son accord sur le projet de Maison de la vallée portée par la CCVD.

5- Modification des horaires d'éclairage public d'Eygluy

Les conseillers décident de ne pas modifier les horaires d'extinction de l'éclairage publique qui s'étend de 23 heures à 6 heures.

La pose de caches sur des candélabres n'est toujours pas finalisée. Elle sera effectuée prochainement par les deux employés communaux. Une nacelle sera louée pour l'occasion.

Le devis du Syndicat départemental d'électricité d'un montant de 1 815 € TTC pour remplacer des drivers lumineux n'est pas retenu.

6- Rénovation de la toiture de la mairie

La toiture de la mairie doit être renouvelée. Différents devis ont été remis. Le devis de l'entreprise Marcel Charpente d'un montant de 3 426,31 € TTC est sélectionné à l'unanimité.

7- Chantier participatif de la façade de la salle des fêtes

Le chantier reprendra au printemps.

8- Élagage des arbres à l'Escoulin

Les peupliers risquent de tomber sur la route. Le devis d'élagage reçu s'élève à 1 800 €.

Le maire et Monsieur Bourgue étudieront l'opportunité de louer une nacelle (environ 250 euros la journée) et de réaliser cet élagage directement.

9- Chantier participatif Col de Vérault

La création et l'enfouissement du trop-plein du réservoir d'eau potable du Col de Vérault a été réalisé jeudi 9 janvier. La commune a eu recours à la location d'une mini-pelle de la CCVD.

10- Actualités de la Communauté de Communes du Val de Drôme

Monsieur Balz, délégué de la commune à la CCVD étant absent, les actualités seront présentées lors du prochain conseil municipal.

11- Questions diverses

- La plainte envers Madame Paule Marchal pour infraction à l'urbanisme a été classée sans suite par le Tribunal. Une copie du jugement a été demandée.

- A Eygluy, deux nouvelles plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie suite à une nouvelle attaque du même chien.
- Entrée de l'école maternelle de Beaufort sur Gervanne : malgré plusieurs courriers demandant une modification de l'entrée des enfants, aucun changement n'a été opéré. Le conseil municipal reste préoccupé par la situation.
- Spectacle du CCAS : l'équipe est en recherche d'une salle de spectacle.
- Compteur Linky : un conseiller rend compte d'une réunion avec Mme Rivasi qui propose une adhésion à une association opposée à l'installation de ces compteurs. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet « www.linky-non-merci.info ».

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 28 février 2020.

Fin de la séance à 21h45

p/o Le Maire
Roland FILZ
L'adjoint
Renard Pey
